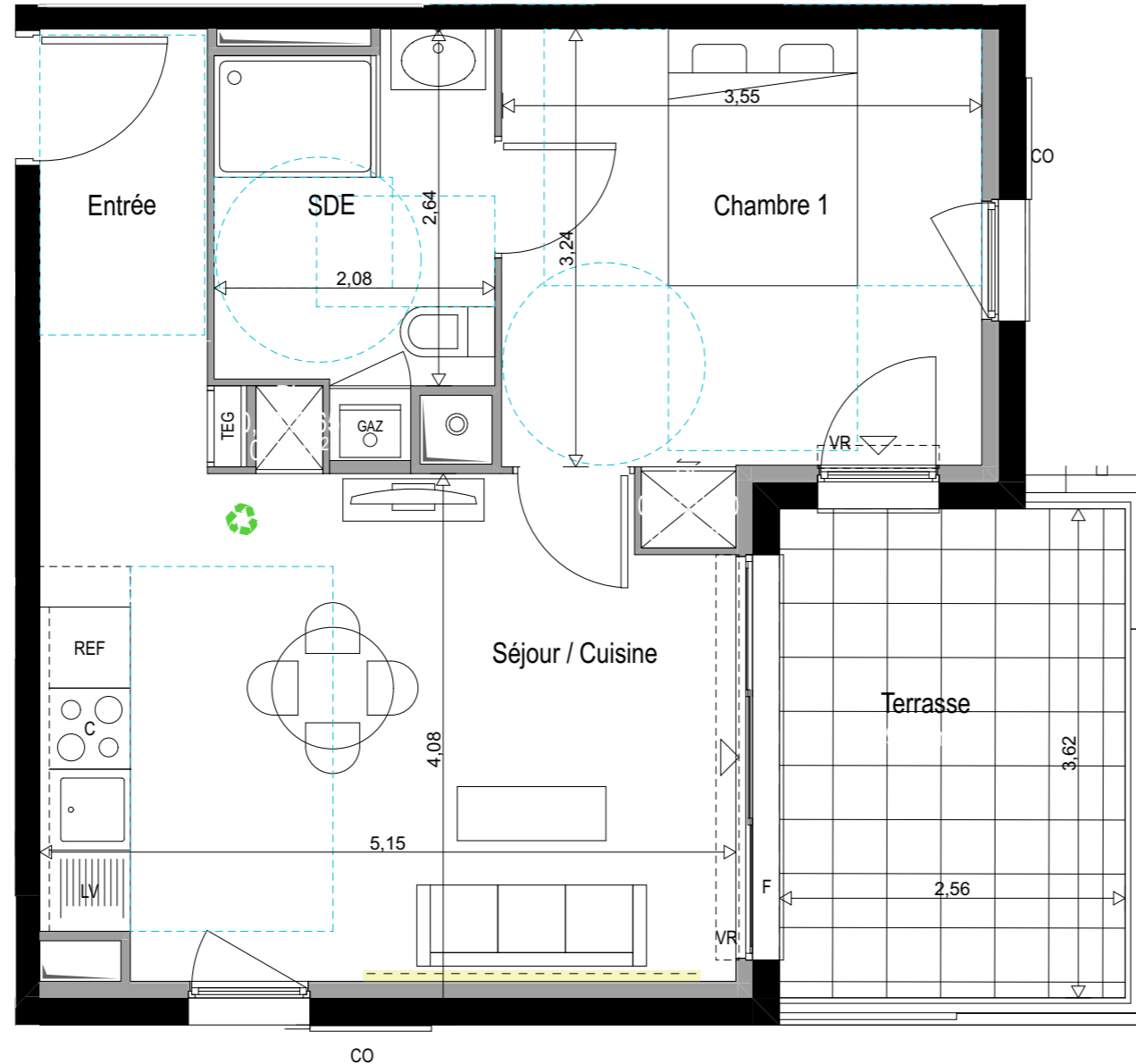


N° APPT	TYPE	NIVEAU
A102	T2	R+1



**SURFACE HABITABLE**

Séjour / Cuisine	20,20 m <sup>2</sup>
Chambre 1	11,92 m <sup>2</sup>
SDE	5,51 m <sup>2</sup>
Entrée	2,86 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURFACE HABITABLE</b>	<b>40,49 m<sup>2</sup></b>

NOTA : La surface des placards est incluse dans celle des pièces attenantes

**SURFACE ANNEXE**

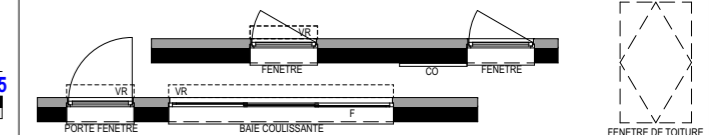
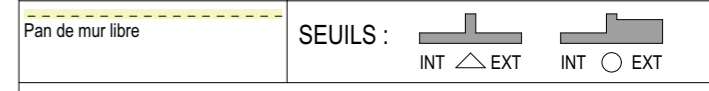
Terrasse	9,26 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURFACE ANNEXE</b>	<b>9,26 m<sup>2</sup></b>

**PLAN DE VENTE**

Indice 04	12 avril 2019
-----------	---------------

REF : Réfrigérateur  
 C : Cuisson  
 LL : Lave Linge  
 LV : Lave Vaisselle  
 SS : Sèche Serviette  
 VR : Volet Roulant  
 CO : Volet Coulissant  
 F : Partie Fixe

Gaine technique  
 TEG : Tableau Electrique  
 Séparatif Opaque  
 Volet Roulant  
 GAZ : Chaudière  
 Soffite Faux-Plafond  
 Sèche-Serviette  
 Tri  
 Placard  
 Caillebotis



NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des contraintes techniques rencontrées lors de la réalisation. Les cotes et les surfaces sont données sous réserve des impératifs d'ordre technique, administratif ou de tolérances d'exécution. Les canalisations, barbacanes, descentes EP, retombées, soffites, faux-plafonds, poutres, trappes de visite sur les gaines techniques ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. La hauteur des soffites, faux-plafonds ou poutres est de 2 mètres minimum. Le mobilier meublant n'est pas compris dans le prix de vente.

